

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Observations : DÉCLARATION D'ACQUISITION PAR VOIE D'EXPROPRIATION DES UNITÉS FONCIÈRES DE L'ÎLOT DE LA PLACE CHEMINANT SUR LA COMMUNE DE SAINT-RENAN

De : Armelle FERRE

Pour : pref-consultation@finistere.gouv.fr

Date : 19/09/2023 08:06

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le projet présenté prévoit la création de nouveaux logements or les préconisations du PLH sont déjà largement atteintes avec les nombreux chantiers immobiliers en cours sur Saint Renan. Y a t'il donc vraiment une nécessité à construire de nouveaux logements?

La construction de logements pour les seniors est mise en avant; ce serait effectivement un projet utile et attendu, cependant il me semble qu'un tel projet ne devrait pas être aux mains de promoteurs privés. Les contours sont d'ailleurs peu précis..... La mairie aurait pu envisager un vrai projet d'habitat partagé en le pilotant d'un bout à l'autre en concertation avec les habitants, afin de garantir des loyers accessibles et le respect du site.

Par ailleurs, la création de nouveaux locaux commerciaux n'est pas pertinente , sachant que de nombreux commerces sont vacants dans la rue Saint Yves.

Ensuite, un projet immobilier de cette envergure , avec plusieurs bâtiments, contribuerait de nouveau à une artificialisation des sols; je me permets de dire "de nouveau" car force est de constater que le bitumage et le bétonnage des surfaces naturelles sont monnaie courante dans notre commune. La préservation de cette zone naturelle en plein centre ville permettrait de conserver de la verdure, des arbres et donc de la fraîcheur en été. Il serait bon de noter aussi que cette parcelle constitue un véritable refuge pour la biodiversité ; lieux de plus en plus rares à St Renan....

Je m'oppose également au terme de "friche" utilisé de façon excessive dans tous les communiqués et par tous les partisans de ce projet ; ce terme négatif joue avec les craintes des habitants en supposant la présence d'éventuels indésirables .

Quant à la voie de l'expropriation, elle me semble totalement disproportionnée et injuste pour les riverains concernés. Qui a envie de voir sa maison rasée ou son jardin amputé ?

Cordialement

Armelle FERRE